



NOTE CONCEPTUELLE

WEBINAIRE DE FORMATION SOUS-REGIONAL POUR L'AFRIQUE FRANCOPHONE, ANGLOPHONE
ET LUSOPHONE

SUR

INTÉGRATION DANS LES POLITIQUES, PLANS ET ACTIONS NATIONAUX, DES DÉCISIONS ISSUES
DES PROCESSUS GLOBAUX ET RÉGIONAUX LIÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

SEPTEMBRE 2021

1. Introduction

Le Forum Forestier Africain (AFF) est une organisation non gouvernementale panafricaine dont le siège est à Nairobi, au Kenya. C'est une association d'individus qui partagent la quête et l'engagement pour la gestion durable, l'utilisation et la conservation des ressources forestières et arboricoles de l'Afrique pour le bien-être socio-économique de ses populations et pour la stabilité et l'amélioration de son environnement. L'objectif du Forum est de fournir une plateforme et de créer un environnement propice à l'analyse indépendante et objective, au plaidoyer et au conseil sur les questions politiques et techniques pertinentes relatives à la gestion durable, l'utilisation et la conservation des ressources forestières et arborées de l'Afrique dans le cadre des efforts de réduction de la pauvreté, de promotion de l'égalité des sexes et de développement économique et social. A travers tous ses programmes et activités, le Forum cherche à promouvoir l'autonomisation de tous les groupes marginalisés, en particulier les femmes, qui restent vulnérables aux impacts du changement climatique et dont la représentation, les priorités et les besoins sont rarement pris en compte de manière adéquate dans le secteur forestier.

À cette fin, l'AFF, avec le financement de l'Agence Suédoise pour le Développement International (ASDI) et de l'Agence Suisse pour le Développement et la Coopération (SDC), met en œuvre deux projets, à savoir "Renforcement de la gestion et de l'utilisation des écosystèmes forestiers pour le développement durable en Afrique" et "Forêts africaines, populations et changement climatique". Les deux projets visent à générer et à partager des connaissances et des informations par le biais de partenariats, de manière à fournir des éléments pour les options politiques et les efforts de renforcement des capacités en vue d'une gestion forestière améliorée qui permettra de mieux faire face aux impacts du changement climatique et de contribuer à la réduction de la pauvreté et à la protection de l'environnement en Afrique. Plus précisément, les deux projets visent à améliorer les connaissances et les capacités des parties prenantes africaines à répondre aux effets néfastes du changement climatique grâce à une meilleure gestion et utilisation des écosystèmes forestiers et des arbres hors forêts. Pour atteindre cet objectif, l'AFF vise à développer les capacités humaines stratégiques dans les institutions africaines qui pourraient renforcer la gouvernance forestière nationale à travers, entre autres, l'intégration des accords multilatéraux sur l'environnement (AME) dans les stratégies et politiques nationales de développement liées à la foresterie afin d'améliorer les résultats de ce secteur, y compris ceux qui touchent les personnes et l'environnement.

À cet égard, l'AFF a mené des études sur les questions / aspects suivants:

- dans quelle mesure les pays africains ont-ils participé efficacement aux processus environnementaux multilatéraux liés à la foresterie et intégré leurs décisions dans leurs contextes nationaux ?
- les réponses de la gouvernance forestière nationale à l'Accord de Paris et à d'autres politiques et initiatives mondiales et régionales sur le changement climatique ; et
- La capacité de l'Afrique à évaluer et à rendre compte de la conformité aux AME, en ce qui concerne les forêts et le changement climatique.

Ces études ont révélé ce qui suit :

- a) De nombreux pays africains manquent d'une masse critique de personnes connaissant les processus environnementaux multilatéraux et les décisions qui en découlent (AME). C'est en partie parce qu'ils manquent de représentation forte dans ces discours et qu'il n'y a pas de consultation adéquate dans le pays à ce sujet avant de telles réunions, ainsi que le partage d'informations de leur part avec les principales parties prenantes dans leurs pays.
- b) En outre, suite à cette compréhension insuffisante des AME, il y a une mauvaise appropriation, par les principales parties prenantes nationales, des décisions émanant des processus intergouvernementaux, ce qui rend leur mise en œuvre très faible dans certains pays. Par conséquent, alors que de nombreux gouvernements africains ont signé, ratifié ou adhéré à des accords internationaux relatifs aux forêts et au climat, y compris ceux de la CCNUCC, leur conformité a été limitée. L'intégration des dispositions des accords dans leurs processus forestiers nationaux n'a pas été systématique et la mise en œuvre a été fragmentée.
- c) Les deux lacunes ci-dessus ont également limité la manière dont les agences forestières s'engagent avec les parties prenantes en amont et en aval

Sur la base des conclusions sur les besoins en capacités des acteurs forestiers africains sur les questions ci-dessus, AFF a développé un module de formation intitulé *Module de formation sur l'engagement efficace des délégués africains dans les processus multilatéraux internationaux* en anglais et en français pour guider les efforts de renforcement des capacités afin de les doter de compétences pour s'engager plus efficacement dans les processus environnementaux multilatéraux et renforcer la mise en œuvre des accords environnementaux multilatéraux dans le secteur forestier.

C'est dans ce contexte que le Forum Forestier Africain (AFF), dans son plan annuel d'activités pour 2021, organise deux webinaires sous-régionaux de formation (un pour l'Afrique francophone et un autre pour l'Afrique anglophone et lusophone) pour soutenir les gouvernements nationaux en construisant une masse critique d'experts sur les processus intergouvernementaux pour renforcer leur compréhension de la complexité des accords internationaux afin de mieux présenter la position de l'Afrique dans les processus. Cette capacité sera précieuse étant donné qu'une nouvelle génération de cadres nationaux de politique et de planification est attendue à l'aube de cette décennie, alors que la communauté mondiale négocie de nouveaux cadres mondiaux tels que les objectifs d'Aichi de la CNUDB 2021-2030, entre autres. À cette fin, la formation renforcera les capacités institutionnelles des pays africains pour prendre des décisions à l'échelle nationale à partir de ces accords.

2. Objectifs de la formation

L'objectif général des webinaires de formation est de renforcer la capacité des acteurs forestiers africains à s'engager efficacement dans les processus environnementaux multilatéraux liés à la foresterie, ainsi qu'à intégrer leurs décisions dans leurs politiques, plans et activités nationaux

liés à la foresterie, en tant que moyen efficace de contribuer à la réalisation des objectifs environnementaux, sociaux et économiques nationaux.

Les objectifs spécifiques sont de :

- a) Renforcer la capacité des acteurs forestiers sur le concept, la théorie et les approches dans des négociations internationales efficaces ;
- b) Sensibiliser et accroître la prise de conscience sur les processus environnementaux multilatéraux, et en particulier ceux pertinents pour le secteur forestier;
- c) Offrir un forum aux acteurs clés pour examiner en profondeur les obligations des pays individuels découlant des accords multilatéraux sur l'environnement (AME) liés à la foresterie, échanger des connaissances et des expériences, et identifier les lacunes dans les cadres juridiques, institutionnels et politiques des pays ainsi que les opportunités pour la coordination du système de gouvernance dans l'intégration des AME dans les instruments forestiers nationaux ; et
- d) Déterminer et recommander des mesures appropriées pour contenir les contraintes dans l'intégration des AME dans les processus forestiers nationaux.

3. Résultats attendus

- a) Renforcement des capacités des parties prenantes pour des négociations, une ratification et une mise en œuvre efficaces des AME,
- b) Meilleure compréhension des acteurs clés au niveau national, des dispositions des accords multilatéraux sur l'environnement et d'autres initiatives internationales clés liées au changement climatique et de leurs implications pour les politiques, lois et cadres institutionnels nationaux existants ; et
- c) Renforcement des capacités pour développer des structures nationales et régionales qui aident à adapter, domestiquer, évaluer et rapporter les progrès de la mise en œuvre des accords internationaux sur l'environnement et le climat et d'autres initiatives internationales liées aux forêts.

3. Lieu et durée

Deux webinaires sous-régionaux seront organisés l'un pour l'Afrique francophone et l'autre pour l'Afrique anglophone en utilisant l'approche hybride. Dans l'ensemble, 11 réunions nationales en présentiel seront organisées et connectées numériquement aux experts régionaux, au secrétariat de l'AFF et à d'autres parties prenantes souhaitant participer à distance. Les deux webinaires sont prévus pour une durée de 3 jours chacun, du 06 au 08 octobre 2021, pour les pays africains francophones, et du 13 au 15 octobre 2021 pour les pays africains anglophones.

4. Participants

Les webinaires de formation réuniront environ 20 participants par pays provenant d'administrations forestières publiques, d'organisations non gouvernementales, de recherche, d'universités, d'institutions médiatiques, du secteur privé ainsi que d'organisations de jeunes et

de femmes engagées dans les domaines du changement climatique, de la foresterie et des secteurs connexes en Afrique subsaharienne.

Les pays cibles sont : l'Angola, le Botswana, le Cameroun, la RDC, le Ghana, l'Éthiopie, Madagascar, le Malawi, le Mozambique, le Rwanda, le Zimbabwe. Cependant, les parties prenantes intéressées d'autres pays sont également invitées à s'inscrire et à participer virtuellement

Les acteurs forestiers, dans et hors des pays cibles, intéressés à participer aux webinaires sont invités à s'inscrire en ligne avant le 30 septembre 2021 en utilisant des liens ci-dessous:

1. Webinaire sous-régional de formation pour l'Afrique francophone sur l'intégration des décisions issues des processus mondiaux et régionaux liés au changement climatique, dans les politiques, plans et actions nationaux.

Quand: 06 Octobre, 2021 à 11 h00 (heure de Nairobi = GMT+3)

Inscrivez-vous en avance pour cette réunion

https://zoom.us/meeting/register/tJUudu-hrjktGNM2sYmmxt1OF_pHaZBRikrb

2. Webinaire sous-régional de formation pour l'Afrique anglophone et lusophone sur l'intégration des décisions issues des processus mondiaux et régionaux liés au changement climatique, dans les politiques, plans et actions nationaux.

Quand: 13 Octobre, 2021 à 11 h00 (heure de Nairobi = GMT+3)

Inscrivez-vous en avance pour cette réunion

<https://zoom.us/meeting/register/tJMkdeCspj4uG9CxnDISzRs6vYyxb0T-Misg>

Après votre inscription, vous recevrez un e-mail de confirmation contenant des informations pour rejoindre la reunion:

Pour plus d'informations veuillez contacter:

Le Secrétariat

The African Forest Forum (AFF)

United Nations Avenue, Gigiri

P.O. Box 30677 – 00100, Nairobi, Kenya.

Tel: +254 20 722 4203 Fax: +254 20 722 4001

Email: exec.sec@afforum.org; Website: www.afforum.org

Follow us on Twitter @africanff

Like us on Facebook / African Forest Forum

Find us on LinkedIn / African Forest Forum (AFF)